

Contrat de ville : « Quand on préfère l'urbain à l'humain... »

POLITIQUE

Les élus municipaux se sont écharpés, lundi soir en conseil, sur le futur contrat de ville 2024-2030, qui fixe les grandes orientations sociales de proximité à moyen terme.

Victor Guilloteau
vguilloteau@midilibre.com

« L'occasion de voir l'envers de la carte postale. » Lundi soir, l'opposition municipale a profité du débat sur le futur contrat de ville 2024-2030, pour attaquer la majorité sur sa politique en matière sociale. Ce "contrat", qui permet la réalisation de projets urbains dans les quartiers connaissant des difficultés, dans les domaines de l'éducation, l'emploi, l'habitat et le cadre de vie, la délinquance, l'accès aux droits, la santé... À ce titre, le montant total des subventions versées s'élève à 21 M€ entre 2015 et 2022.

Pour préparer ce contrat 2024-2030, 122 personnes ont été actrices lors de temps d'échanges, et 93 structures (associations et représentants des institutions publiques confondues) ont été représentées. Aux thématiques et priorités données par l'État (l'éducation et la jeunesse, l'emploi, la tranquillité publique et l'accès aux droits), s'ajoutent celles définies par la ville, notamment en tenant compte des besoins exprimés par les habitants (l'émancipation par l'éducation, par la culture, par le sport, par la santé et la coordination de la gestion urbaine et sociale de proximité). Des sujets chers à l'opposition de gauche, qui n'a pas tardé à "taper"

sur le bilan de la municipalité en place. « C'est le bon moment pour faire une photographie de la situation, commence Philippe Carabasse, membre d'une opposition de gauche qui a eu accès aux observations du précédent contrat de ville. On est loin des projets d'autosatisfaction qui frôlent l'indécence. Le dispositif fait état d'un foncier de plus en plus tendu. Il y a quatre conséquences : des difficultés de développement économique, avec de plus en plus d'emplois de services et des contrats précaires ; des difficultés qui s'aggravent pour les foyers modestes ; des difficultés démographiques ; et des parcours de résidents qui deviennent de plus en plus contraints. On est sur une fixation de ces populations dans les HLM depuis 18 ans. »

2 890 personnes en situation de pauvreté

L'élu de gauche note encore : « Le bilan montre aussi l'impor-



Les élus du conseil ont longuement débattu sur l'accroissement de la pauvreté à Sète.

tante vulnérabilité des gens qui vivent dans les QPV. Le contrat de ville donne un chiffre : 2 890, le nombre de personnes en situation de pauvreté ou quasi-pauvreté. Je veux bien des ponts à 600 000 € et des Bains douches, mais ces gens ne les verront jamais. Elle est là, la réalité qu'on cherche à cacher. Le CCAS,

trente fois par mois, envoi des gens au Secours populaire, car il ne peut pas les recevoir ! » Philippe Carabasse fait, enfin, remarquer que dans les quartiers fragiles, un grand nombre de jeunes (55 % sur l'île de Thau) concentre des indicateurs de fragilité. « Depuis 2012, la situation de ces jeunes n'a pas bougé. C'est atterrant. Monsieur le maire, voilà 23 ans que vous êtes là, vous êtes responsable. Quand on préfère l'urbain à l'humain, on en arrive à ces situations. Vous sacrifiez des quartiers entiers. »

Ces propos ont particulièrement dérangé Jocelyne Gizardin, l'adjointe à l'action sociale et vice-présidente du CCAS. En parlant de « tableau noir » dépeint par l'élu Vert, elle a rappelé que « toutes les villes de France » avaient les mêmes difficultés. « On bénéficie du contrat car on possède ces quartiers. Le but, c'est d'avoir

une ville de mixité sociale. Le travail est fait, on a mis en réseau tout ce qui pouvait se faire. On croise des associations et des gens qui font un travail difficile. On s'appuie sur les forces vives. Oui, les gens sont dans la précarité, c'est pour ça qu'on existe et qu'on travaille. »

« Le Secours populaire remplit un rôle ? Alors donnez-lui plus de 3 000 € de subvention par an !, a bondi Véronique Calueba en retour. On n'a pas de garanties, dans ce contrat, que les financements vont bien être fléchés. » La conseillère départementale milite, elle, pour « la réhabilitation du conseil citoyen, la codécision et la participation populaire » dans les décisions ultra-locales. « Vous nous présentez votre programme électoral ? », l'a interrogé Hervé Mertz, l'élu à la citoyenneté. Un long débat pour une délibération finalement votée... À l'unanimité.

ET AUSSI

ARISTIDE-BRIAND

« Le chantier n'est pas arrêté ! » Hervé Mertz, l'adjoint au pôle Ville solide, a tenu à démentir la rumeur selon laquelle les travaux de la place Aristide-Briand seraient à l'arrêt. Des propos en réponse au discours (interrompu par François Commeinhes après une minute) d'une militante de Bancs Publics en préambule du conseil. « Il a fallu entrer dans une période de test de pompes, qui nécessite moins de monde. Le travail continue, avec le démarrage dans les rues piétonnes autour de la place. Les travaux de terrassement auraient dû démarrer ce lundi, mais avec Escalade à Sète, on démarrera le 2 avril. On ira au bout du chantier de cette place. »

CHÈRES ŒUVRES

L'opposition, à commencer par Aurélien Lopez-Liguori, a remarqué dans les dernières décisions du maire que l'œuvre d'art qui trônera aux futurs Bains Douches, allait coûter « plus de 540 000 € aux Sétôis », rapporte l'élu. « Ils s'ajoutent aux 600 000 € de l'œuvre de Jean Denant (le pont des Arts), soit près de 1,2 M€. Je ne suis pas sûr que ce soit du goût des Sétôis de dilapider l'argent de cette manière », complète le député, qui parle de « folie artistique ». Pas de quoi faire sourcilier François Commeinhes : « Il s'agit de l'ensemble de l'œuvre de M. Othaniel. J'ai obtenu du ministère de la Culture une subvention exceptionnelle de 386 000 €. » Pour un projet de rénovation chiffré, au global, à 2 M€. Cette réponse n'a pas convaincu davantage l'opposition de gauche. « Vous vous comportez comme un mécène, mais avec l'argent de la Ville », a ajouté Laurent Hercé. « De l'argent qu'on pourrait mettre ailleurs », est convaincu Sébastien Andral.